



LA CHARTE D'ACCUEIL des familles au CESAME



Pourquoi ?

Le patient indissociable de son environnement

- Il est essentiel de considérer le patient dans ses liens avec son entourage, y compris lorsqu'il est majeur.
- Que ces liens soient paisibles ou conflictuels, ils font partie de sa vie psychique.
- A ce titre, l'équipe pluridisciplinaire y apporte la plus grande attention.



Même si...

- Chaque famille a sa façon de vivre et de cheminer face à la maladie de son proche.
- L'accueil de chaque famille s'exerce de façon singulière, aménagé à partir du consentement du patient à cet égard, et de la demande de la famille.
- Même en cas de visite non autorisée pour raison médicale, la famille doit pouvoir être accueillie par un membre de l'équipe. Toute prescription de restriction de liberté est expliquée au patient et à sa famille.
- Un refus du patient à ce que sa famille soit contactée doit interroger l'équipe tout au long de la prise en charge: la situation peut évoluer.
- Souvent, les familles éprouvent un sentiment de culpabilité. Nous sommes attentifs à l'accueillir et sommes vigilants à ce que notre discours et notre attitude ne l'accroissent pas.



Comment ?

Mobiliser l'expérience et les compétences de l'entourage

- L'histoire du patient dont la famille peut témoigner, mais aussi son expérience et ses compétences, sont indispensables à la prise en charge.
- Quel que soit le lieu de soins, l'accueil du patient donne lieu à une proposition de rencontre avec la famille pour :
 - recueillir l'expression de son vécu et de ses ressentis
 - recueillir ses observations
 - entendre son questionnement



Comment faire ?

L'engagement soignant...

- Chaque soignant a le droit et le devoir d'échanger avec les familles.
- Les familles sont accueillies dans un lieu adapté, par un soignant identifié.
- Les informations recueillies auprès de la famille contribuent à la réflexion clinique.
- Les questions des familles sont légitimes et requièrent que l'équipe soignante y réponde. Lorsqu'une réponse ne peut être donnée immédiatement, elle peut être différée afin d'être élaborée en équipe pluri professionnelle.



Mais aussi...

- La sortie de l'hospitalisation s'organise en tenant compte de la place de la famille.
- Les modalités d'accompagnement du patient sont expliquées à la famille.
- L'équipe donne la possibilité aux familles d'exprimer d'éventuelles appréhensions et propose des modalités de soutien (groupe de parole, association de familles, UNAFAM...).

L'équipe soignante se tient à votre disposition
pour tous renseignements complémentaires.

02 41 80